



Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
en réponse
au postulat 18.121 Création d'une monnaie locale
neuchâteloise

(Du 12 juin 2019)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

RÉSUMÉ

Pour lui permettre de répondre au postulat susmentionné, le Conseil d'État a mandaté le Groupe de recherche en économie territoriale (GRET) de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel. Le rapport de ce dernier est annexé.

En résumé. Le Conseil d'État partage les constats faits par le GRET à savoir qu'il est peu probable d'atteindre les objectifs du postulat par la création d'une monnaie locale complémentaire. Il est par conséquent d'avis qu'il est prématuré non seulement d'étudier de manière plus approfondie les voies et moyens visant à la création d'une monnaie locale complémentaire neuchâteloise, mais aussi d'étudier les possibilités d'utilisation de cette monnaie par et pour l'État, les collectivités publiques et les entités paraétatiques.

Par contre, il est sensible à l'idée de procéder, dans un premier temps, sur une base expérimentale visant à :

- *Sensibiliser et familiariser la population et les entreprises aux technologies blockchain et à l'évolution de nouvelles technologies financières (fintech) ;*
- *Mobiliser les entreprises régionales actives dans l'écosystème des cryptomonnaies pour développer certaines solutions ad hoc, tester la fiabilité de différents systèmes et mieux identifier les usages et nouveaux services qui pourraient être développés.*

Dans cette perspective, le Conseil d'État s'engage à mettre en place une plateforme régionale de réflexion, destinée en collaboration avec les entreprises du milieu blockchain et cryptomonnaies du canton à :

- *Permettre aux acteurs régionaux d'expérimenter des monnaies complémentaires pour atteindre des objectifs particuliers ;*
- *Collecter les différentes expériences et d'en faire profiter de nouveaux projets.*

INTRODUCTION

Le présent rapport vise à répondre au postulat d'un groupe de députés interpartis PopVertsSol, socialistes et Vert'Libéraux 18.121, du 15 mai 2018, « Création d'une monnaie locale neuchâteloise », accepté par le Grand Conseil le 27 juin 2018 par 80 voix contre 23. Les chapitres suivants rappellent le contenu et le développement du postulat.

18.121

15 mai 2018

Postulat d'un groupe de députés interpartis PopVertsSol, socialistes et Vert'Libéraux

Création d'une monnaie locale neuchâteloise

Contenu

Dans les buts de favoriser la cohésion cantonale, de renforcer l'économie de proximité et de soutenir l'emploi régional, dans le respect des principes d'une économie sociale, solidaire et écologique, le Conseil d'État est prié d'étudier les voies et moyens visant à la création pérenne d'une monnaie locale complémentaire neuchâteloise par une structure autonome réunissant collectivités publiques, milieux associatifs, sociaux, culturels, touristiques et économiques du Pays neuchâtelois. Il est également prié d'étudier toutes les possibilités d'utilisation de la nouvelle monnaie par et pour l'État, les collectivités publiques et les entités paraétatiques (paiements de charges, de services, de taxes, d'abonnements et d'impôts, financement de crédits, paiement de fractions de salaires, versement de parts de prestations sociales, etc.).

Développement

Contexte

Il existe près de 6'000 exemples de monnaies locales complémentaires (MLC) de par le monde. Des circonstances de crises sociales et financières sont souvent à l'origine du lancement de MLC. En général, des groupes de citoyens motivés sont les artisans de ces nouvelles monnaies dont les caractéristiques sont le plus souvent les suivantes : utilisation de la MLC dans une région géographique déterminée, absence d'intérêt à la spéculation ou à la thésaurisation (notion de monnaie « fondante » dans certains cas), parité de la valeur d'achat avec la monnaie nationale, respect d'une charte intégrant les notions d'économie écologique, sociale et solidaire.

Dans plusieurs cas, des autorités politiques d'une ville ou d'une région ont été à la base du lancement d'une monnaie locale et complémentaire. Le Galléco, qui a été lancé en 2012 par le Conseil régional de l'Ille-et-Vilaine (département breton, 1 million d'habitants). Un autre exemple est celui du Conseil général de la région Rhône-Alpes (6 millions d'habitants), qui soutient huit projets de MLC sur son territoire.

En Suisse, le WIR a été créé en 1934 ; il a contribué et contribue encore à soutenir les PME pour une économie domestique saine en Suisse. La banque WIR comptait 45'000 PME affiliées en 2014.

Le Farinet a été lancé au Valais le 13 mai 2017 ; 500'000 Farinets ont été imprimés, une centaine de commerçants ont répondu à l'appel de l'association initiatrice.

Le Léman, introduit en 2015 dans la région de Genève et l'Arc lémanique est une monnaie transfrontalière. 400 entreprises en font partie, 2'000 à 3'000 utilisateurs font circuler actuellement 110'000 Lémans. La monnaie est passée à l'ère numérique en mars 2017.

Dans notre canton, l'Association des commerçants du Val-de-Travers Val'Action a mis en circulation 1'000 coupures de 20 Val' au début de l'année 2017, ceci pour favoriser le commerce de proximité.

Fonction

Contrairement à une démarche commémorative (telle que la frappe du Batz à l'occasion des fêtes commémoratives du millénaire de Neuchâtel), la mise en circulation d'une monnaie locale complémentaire vise à s'inscrire durablement dans l'économie locale.

La mise en circulation d'une monnaie locale complémentaire neuchâteloise revêtirait une haute valeur symbolique dans une période où la cohésion cantonale est menacée.

Sa dénomination ne devrait pas être laissée au hasard mais faire l'objet d'un concours ou d'une large consultation.

La circulation d'une monnaie locale complémentaire neuchâteloise permettrait de stimuler la production et la consommation locale de biens et de services de proximité, tout en favorisant des circuits courts favorables à l'environnement, et contribuerait à diminuer la perte de ressources pour le canton. Elle encouragerait une responsabilisation dans les échanges de valeurs et d'argent entre les partenaires. Elle favoriserait également l'identité et le sentiment d'appartenance au canton. Elle exprimerait un signe de créativité, une reprise en main collective autour d'un projet commun.

En vertu des règles strictes applicables en matière de législation bancaire et de surveillance des marchés financiers, il y a lieu que le Conseil d'État étudie la création de la nouvelle monnaie avec le partenaire privilégié qu'est la Banque cantonale neuchâteloise (BCN). Il sera en particulier fondamental d'analyser de manière détaillée la manière la plus efficiente d'instaurer la nouvelle monnaie locale conformément à ses buts, dans le cadre des possibilités offertes par le droit fédéral. La BCN pourrait par exemple accorder à la nouvelle monnaie une garantie de défaillance, pour permettre à l'État de disposer de la même flexibilité avec la monnaie locale neuchâteloise que les banques commerciales avec la monnaie scripturale.

Valeurs et principes

La création d'une monnaie locale neuchâteloise devra s'inscrire dans le respect des principes d'une économie sociale, solidaire et écologique. Le système de gouvernance de la nouvelle monnaie pourrait s'inspirer du modèle coopératif, dans l'optique d'impliquer ses différents acteurs privés et publics, mais également pour permettre une appropriation collective et citoyenne par la population neuchâteloise. Certaines idées, telles que l'absence d'intérêts créanciers pour la nouvelle monnaie, le principe d'une monnaie partiellement fondante dans le but de favoriser sa circulation dans le circuit économique et non pas sa thésaurisation, ou encore son absence de libre-convertibilité par rapport au franc suisse, devraient être étudiées.

Afin de favoriser un projet résolument collectif et citoyen, le Conseil d'État pourrait réunir, en amont de l'étude sollicitée et de la création des bases légales requises, les différents acteurs publics et privés intéressés par la création d'une monnaie locale neuchâteloise au sein d'une démarche participative.

MANDAT

Pour permettre de répondre au présent postulat, mandat a été donné au Groupe de recherche en économie territoriale (GRET) de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel. Le rapport du GRET se trouve en annexe au présent rapport.

Trois objectifs ont été fixés au GRET :

- Faire un état de situation et des mesures existantes dans le domaine des monnaies locales qui permettra de « calibrer » des attentes et des ambitions réalistes de la part des politiques, des entreprises et de la population ;
- Distinguer différents modèles de monnaies locales et les objectifs pouvant être atteints dans ces différents cas afin d'identifier des opportunités possibles et concrètes de développement ;
- Proposer différentes directions pour poursuivre la mise en œuvre d'un projet de monnaie locale pour le canton de Neuchâtel.

LES RÉSULTATS EN BREF

Le présent chapitre présente les résultats en bref de l'étude menée par le GRET. Il présente premièrement les constats, deuxièmement les recommandations.

Constat	
<i>Les objectifs d'une MLC sont difficiles à atteindre</i>	<p>Sur la base d'une analyse documentaire mettant en évidence l'évolution successive de différentes formes de monnaies locales ainsi que différents cas emblématiques de monnaies locales complémentaires (MLC), cette étude fait le constat qu'il est peu probable d'atteindre les objectifs du postulat par la création d'une monnaie locale complémentaire. Plusieurs raisons appuient ce constat:</p> <ul style="list-style-type: none">• Le coût financier et humain nécessaire à la création, à la gestion et à la viabilisation d'une monnaie locale complémentaire apparaît dans la plupart des cas étudiés comme plus élevé que les bénéfices concrets qui en sont retirés.• Les MLCs atteignent rarement un seuil d'autofinancement et ne parviennent pas à se déployer et à se développer de manière pérenne.• La mise en place et l'utilisation d'une MLC est le plus souvent un facteur de contrainte supplémentaire pour réaliser une transaction par rapport à la monnaie nationale.• Les objectifs à atteindre et la manière de les atteindre au moyen d'une MLC sont difficiles à identifier et les résultats escomptés incertains.• La mise en place d'une MLC répond le plus souvent à un engagement communautaire au nom de valeurs à portée générale (solidarité, identité régionale, développement durable) mais peine à répondre à des besoins concrets (emploi local, valorisation des ressources non utilisées, etc.) qui ne sont pas déjà remplis par la monnaie nationale.

	<p>Même pour les plus importantes d'entre elles, les MLCs restent des monnaies de niche qui n'ont pas de portée majeure et décisive sur le système des transactions locales en place.</p>
<p><i>Des MLCs pour stimuler des projets bien identifiés</i></p>	<p>En revanche, des monnaies complémentaires pourraient être un moyen innovant de stimuler et de développer certains projets collectifs dans le canton.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elles pourraient ajouter de l'intérêt (efficacité, flexibilité) à certaines transactions entre les producteurs/consommateurs d'un bien ou service et/ou d'une communauté (smart grid, smartpass touristique, smart factory, etc.). • Elles pourraient être un moyen de dépenser de manière plus intéressante pour certaines actions publiques et parapubliques (soutien à la culture, à la créativité, à l'innovation, etc.).
<p><i>Expérimenter différentes monnaies complémentaires</i></p>	<p>Une MLC unique pour le canton ne répondrait pas aux besoins particuliers de différentes communautés d'intérêt et de projet. Il serait plus judicieux d'imaginer un dispositif permettant de créer et d'expérimenter l'usage de différentes monnaies complémentaires dédiées à des projets et/ou des communautés spécifiques.</p> <p>Les principaux festivals du canton, la Quinzaine neuchâteloise, la Fête des Vendanges, la Neuchâtel Tourist Card, Microcity Pôle d'Innovation ou encore le projet de Capitale Culturelle Suisse à La Chaux-de-Fonds activent des réseaux d'échanges de biens et de prestations pour lesquels la possibilité d'une monnaie complémentaire pourrait être examinée plus en détails avec les parties prenantes.</p>
<p><i>Les cryptomonnaies et la technologie blockchain pourraient favoriser des projets territoriaux</i></p>	<p>Les recherches menées dans le cadre de cette étude n'ont pas permis d'identifier des expériences de projets territoriaux concrets menés grâce à des monnaies complémentaires basées sur la cryptomonnaie et la technologie blockchain. Toutefois, ces techniques suscitent un grand intérêt pour des dispositifs expérimentaux. En effet, ces technologies pourraient s'avérer pertinentes à plusieurs titres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs protocoles de <i>blockchain</i> (Bitcoin, Ethereum) sécurisés au niveau international ont fait leurs preuves. Certaines plateformes telles que Waves ou Ardor permettent de créer aisément des actifs numériques (des "<i>tokens</i>", ou "jetons"), pouvant devenir des monnaies d'échange au sein d'une communauté d'intérêt et de prestations. • En plus d'être un moyen d'échange, un <i>token</i> est aussi un vecteur d'information. Il peut par exemple faire connaître et reconnaître les transactions effectuées et l'activité des membres de la communauté.
<p>Recommandations</p>	
<p><i>Familiariser la population et viser des projets concrets</i></p>	<p>La création de différentes "monnaies locales complémentaires <i>blockchain</i>" (MLCB) pourrait se faire dans un premier temps sur une base expérimentale avec les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et familiariser la population et les entreprises aux technologies <i>blockchain</i> et à l'évolution de nouvelles technologies financières (<i>fintech</i>).

	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les entreprises régionales actives dans l'écosystème des cryptomonnaies pour développer certaines solutions ad hoc, tester la fiabilité de différents systèmes et mieux identifier les usages et nouveaux services qui pourraient être développés.
<i>Une plateforme de service plutôt qu'une monnaie locale unique</i>	<p>Pour favoriser et faciliter la création et l'expérimentation, il serait intéressant de mettre en place non pas une monnaie locale unique mais une plateforme régionale de services. En collaboration avec les entreprises du milieu blockchain et cryptomonnaies du canton, cette plateforme pourrait permettre aux acteurs régionaux d'expérimenter des monnaies complémentaires pour atteindre des objectifs particuliers. Elle aurait également pour tâche de collecter les différentes expériences et d'en faire profiter de nouveaux projets.</p>

ANALYSE ET RECOMMANDATION

Le Conseil d'État partage les constats faits par le GRET à savoir qu'il est peu probable d'atteindre les objectifs du postulat par la création d'une monnaie locale complémentaire. Il est par conséquent d'avis qu'il est prématuré non seulement d'étudier de manière plus approfondie les voies et moyens visant à la création d'une monnaie locale complémentaire neuchâteloise, mais aussi d'étudier les possibilités d'utilisation de cette monnaie par et pour l'Etat, les collectivités publiques et les entités paraétatiques.

Par contre, il est sensible à l'idée de procéder, dans un premier temps, sur une base expérimentale visant à :

- Sensibiliser et familiariser la population et les entreprises aux technologies blockchain et à l'évolution de nouvelles technologies financières (fintech) ;
- Mobiliser les entreprises régionales actives dans l'écosystème des cryptomonnaies pour développer certaines solutions ad hoc, tester la fiabilité de différents systèmes et mieux identifier les usages et nouveaux services qui pourraient être développés.

Dans cette perspective, le Conseil d'État s'engage à mettre en place une plateforme régionale de services destinée, en collaboration avec les entreprises du milieu blockchain et cryptomonnaies du canton à :

- Permettre aux acteurs régionaux d'expérimenter des monnaies complémentaires pour atteindre des objectifs particuliers ;
- Collecter les différentes expériences et d'en faire profiter de nouveaux projets.

CONSÉQUENCES FINANCIÈRES ET SUR LE PERSONNEL

La création et la mise en œuvre de la plateforme susmentionnée se feront dans le cadre du budget et du plan financier et des tâches (PFT) actuels. Elles n'auront donc aucune conséquence financière et sur le personnel. Les éventuels besoins non identifiés à ce stade feront l'objet, le cas échéant, de demandes spécifiques selon les procédures en vigueur.

MAJORITÉ REQUISE POUR L'ADOPTION PAR LE GRAND CONSEIL

Le présent projet n'est pas soumis à adoption par le Grand Conseil.

INFLUENCE SUR LA RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE L'ÉTAT ET LES COMMUNES

Le présent projet est sans influence sur la répartition des tâches entre l'État et les communes.

CONFORMITÉ AU DROIT SUPÉRIEUR

Le présent projet n'a pas d'impact sur le droit supérieur.

SOUSSION OU NON AU RÉFÉRENDUM POPULAIRE FACULTATIF OU OBLIGATOIRE

Le présent projet n'est pas soumis au référendum populaire facultatif ou obligatoire.

CONCLUSION

Le Conseil d'État propose au Grand Conseil de prendre acte du présent rapport et de classer le postulat d'un groupe de députés interpartis PopVertsSol, socialistes et Vert'Libéraux 18.121, du 15 mai 2018, « Création d'une monnaie locale neuchâteloise ».

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 12 juin 2019

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
A. RIBAUD

La chancelière,
S. DESPLAND

ANNEXE

RAPPORT DU GROUPE DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE TERRITORIALE (GRET) DE
L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

*Rapport à l'attention du Département de l'économie et de l'action sociale
du Canton de Neuchâtel*

UNE MONNAIE LOCALE POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL

SOUS QUELLE(S) FORME(S) ET POUR QUELLES AMBITIONS ?

Institut de sociologie

Groupe de recherche en économie territoriale

Université de Neuchâtel

Victoriya Salomon

Olivier Crevoisier

Hugues Jeannerat

Le 31 mars 2019

Description de l'étude

*Répondre au postulat
"Création d'une monnaie
locale neuchâteloise"*

Le 27 juin 2018, le Grand Conseil Neuchâtelois a adopté un postulat visant à évaluer la faisabilité d'une monnaie locale dans le Canton de Neuchâtel. Les signataires du postulat estiment qu'un dispositif de monnaie locale complémentaire (MLC) représente un outil efficace pour répondre de manière pérenne à différents besoins économiques, sociaux et environnementaux dans la région. Plus spécifiquement, il permettrait :

- (1) De renforcer l'économie de proximité et de soutenir l'emploi régional en stimulant la production et la consommation locale et en favorisant la création de circuits locaux courts ;
- (2) De favoriser la cohésion cantonale et le sentiment d'appartenance au canton, à travers un projet commun unificateur ;
- (3) D'encourager la responsabilité sociale et environnementale et de contribuer à diminuer la perte de ressources dans le canton.

En termes de mise en œuvre et de gouvernance, le postulat suggère un modèle de gouvernance coopérative et participative bénéficiant de partenariats privilégiés avec l'Etat de Neuchâtel, les collectivités publiques et la principale institution financière du Canton, la Banque cantonale neuchâteloise.

*Evaluer l'existant ;
envisager le rôle possible
des cryptomonnaies*

Le Département de l'économie et de l'action sociale du Canton de Neuchâtel a mandaté une étude pour préparer une réponse du Conseil d'Etat à ce postulat, réponse prévue en juin 2019. D'une part, cette étude doit mettre en perspective les expériences existantes en matière de monnaies complémentaires et de systèmes d'échange locaux en Suisse et ailleurs afin d'identifier les opportunités et les ambitions réalistes que de tels projets peuvent susciter. D'autre part, elle doit ouvrir la réflexion sur la manière d'articuler ce projet à des enjeux socio-économiques et technologiques contemporains, notamment dans le domaine des cryptomonnaies.

Les trois objectifs de l'étude

L'étude a trois objectifs principaux :

- (1) Faire un état de la situation et des mesures existant dans le domaine des monnaies locales qui permettra de « calibrer » des attentes et des ambitions réalistes de la part des politiques, des entreprises et de la population.
- (2) Distinguer différents modèles de monnaies locales et les objectifs pouvant être atteints dans ces différents cas afin d'identifier des opportunités possibles et concrètes de développement.
- (3) Proposer certaines directions pour poursuivre la mise en œuvre d'un projet de monnaie locale pour le canton de Neuchâtel.

Une recherche documentaire

Au vu des moyens et du temps à disposition, cette étude se base principalement sur une recherche documentaire permettant d'évaluer qualitativement et, lorsque cela est possible, quantitativement différents cas pouvant être exemplaires pour le canton de Neuchâtel. De nombreuses études scientifiques existantes ainsi que de multiples expériences relatées sur Internet ont été mobilisées pour cela.

Un panel d'experts pour les cryptomonnaies

Afin d'approfondir les aspects liés aux cryptomonnaies et à la technologie *blockchain*, une séance avec MM. M. Monti, de la HE Arc ingénierie, N. Vradis, du Service de l'économie, et L. Jeannerat, de l'entreprise IndéNodes Sàrl, a été organisée le 21 mars 2019. Cette séance avait pour objectif d'identifier avec ces experts les applications concrètes envisageables de ces technologies pour les monnaies locales complémentaires. Les conclusions mises en avant par cette étude sont celles des auteurs. Elles n'engagent en aucun cas ces trois experts que nous remercions pour leur disponibilité et leurs idées.

Les résultats en bref

Les objectifs d'une MLC sont difficiles à atteindre

Sur la base d'une analyse documentaire mettant en évidence l'évolution successive de différentes formes de monnaies locales ainsi que différents cas emblématiques de monnaies locales complémentaires (MLC), cette étude fait le constat qu'**il est peu probable d'atteindre les objectifs du postulat par la création d'une monnaie locale complémentaire**. Plusieurs raisons appuient ce constat:

- Le coût financier et humain nécessaire à la création, à la gestion et à la viabilisation d'une monnaie locale complémentaire apparaît dans la plupart des cas étudiés comme plus élevé que les bénéfices concrets qui en sont retirés.
- Les MLCs atteignent rarement un seuil d'autofinancement et ne parviennent pas à se déployer et à se développer de manière pérenne.
- La mise en place et l'utilisation d'une MLC est le plus souvent un facteur de contrainte supplémentaire pour réaliser une transaction par rapport à la monnaie nationale.
- Les objectifs à atteindre et la manière de les atteindre au moyen d'une MLC sont difficiles à identifier et les résultats escomptés incertains.
- La mise en place d'une MLC répond le plus souvent à un engagement communautaire au nom de valeurs à portée générale (solidarité, identité régionale, développement durable) mais peine à répondre à des besoins concrets (emploi local, valorisation des ressources non utilisées, etc.) qui ne sont pas déjà remplis par la monnaie nationale.

Même pour les plus importantes d'entre elles, les MLCs restent des monnaies de niche qui n'ont pas de portée majeure et décisive sur le système des transactions locales en place.

Des MLCs pour stimuler des projets bien identifiés

En revanche, des monnaies complémentaires pourraient être un moyen innovant de stimuler et de développer certains projets collectifs dans le canton.

- Elles pourraient ajouter de l'intérêt (efficacité, flexibilité) à certaines transactions entre les producteurs/consommateurs d'un bien ou service et/ou d'une communauté (smart grid, smartpass touristique, smart factory, etc.);
- Elles pourraient être un moyen de dépenser de manière plus intéressante pour certaines actions publiques et parapubliques (soutien à la culture, à la créativité, à l'innovation, etc.)

Expérimenter différentes monnaies complémentaires

Une MLC unique pour le canton ne répondrait pas aux besoins particuliers de différentes communautés d'intérêt et de projet. Il serait plus judicieux d'imaginer un dispositif permettant de créer et d'expérimenter l'usage de différentes monnaies complémentaires dédiées à des projets et/ou des communautés spécifiques.

Les principaux festivals du canton, la Quinzaine neuchâteloise, la Fête des Vendanges, la Neuchâtel Tourist Card, Microcity Pôle d'Innovation ou encore le projet de Capitale Culturelle Suisse à La Chaux-de-Fonds activent des réseaux d'échanges de biens et de prestations pour lesquels la possibilité d'une monnaie complémentaire pourrait être examinée plus en détails avec les parties prenantes.

Les cryptomonnaies et la technologie blockchain pourraient favoriser des projets territoriaux

Les recherches menées dans le cadre de cette étude n'ont pas permis d'identifier des expériences de projets territoriaux concrets menés grâce à des monnaies complémentaires basées sur la cryptomonnaie et la technologie blockchain. Toutefois, ces techniques suscitent un grand intérêt pour des dispositifs expérimentaux. En effet, ces technologies pourraient s'avérer pertinentes à plusieurs titres :

- Plusieurs protocoles de *blockchain* (Bitcoin, Ethereum) sécurisés au niveau international ont fait leurs preuves. Certaines plateformes telles que Waves ou Ardor permettent de créer aisément des actifs numériques (des "*tokens*", ou "jetons"), pouvant devenir des monnaies d'échange au sein d'une communauté d'intérêt et de prestations.
- En plus d'être un moyen d'échange, un *token* est aussi un vecteur d'information. Il peut par exemple faire connaître et reconnaître les transactions effectuées et l'activité des membres de la communauté.

Familiariser la population et viser des projets concrets

La création de différentes "monnaies locales complémentaires *blockchain*" (MLCB) pourrait se faire dans un premier temps sur une base expérimentale avec les objectifs suivants :

- Sensibiliser et familiariser la population et les entreprises aux technologies *blockchain* et à l'évolution de nouvelles technologies financières (*fintech*).
- Mobiliser les entreprises régionales actives dans l'écosystème des cryptomonnaies pour développer certaines solutions ad hoc, tester la fiabilité de différents systèmes et mieux identifier les usages et nouveaux services qui pourraient être développés.

Une plateforme de service plutôt qu'une monnaie locale unique

Pour favoriser et faciliter la création et l'expérimentation, il serait intéressant de mettre en place non pas une monnaie locale unique mais une plateforme régionale de services. En collaboration avec les entreprises du milieu *blockchain* et cryptomonnaies du canton, cette plateforme pourrait permettre aux acteurs régionaux d'expérimenter des monnaies complémentaires pour atteindre des objectifs particuliers. Elle aurait également pour tâche de collecter les différentes expériences et d'en faire profiter de nouveaux projets.

1 Etat des lieux

Génération I : les
Systèmes d'Echange
Locaux (SEL)

Les schémas de *première génération (G1)* – les *systèmes d'échange locaux (SEL)* ou *crédits mutuels* - sont apparus au début des années 1980. Il s'agissait de promouvoir des échanges de prestations et de valoriser des compétences ou des ressources habituellement non valorisées (Blanc et Fare, 2010). Conçus autour d'instruments monétaires non-convertibles et indépendants des pouvoirs publics, ces schémas ont connu une expansion rapide suivie d'un déclin en raison de l'impossibilité de développer des transactions incluant des prestataires professionnels.

Génération II : les
"Banques de temps "

La *deuxième génération (G2)* commence à la fin des années 1980 avec l'émergence de '*time dollar schemes*' aux Etats-Unis, dont le plus connu est *Ithaca Hour*¹, qui dérive du modèle des SEL. La réflexion à la base de ce modèle est que le temps des individus est une ressource précieuse même si lorsqu'elle n'a pas de valeur marchande. L'idée est donc de valoriser les activités non monétaires et les compétences de chacun en instaurant le principe fondateur des banques de temps, une heure équivalant à une autre heure, quelle que soit l'activité et le statut de la personne (Blanc et Fare, 2010).

L'objectif principal de ces dispositifs non convertibles consistait à promouvoir le développement des productions locales de biens et services au détriment des biens issus des grandes firmes sans ancrage territorial local (produits bio, restauration rapide locale, etc.) (Blanc et Fare, 2010). En tant que dispositifs conçus pour aider les gens en complément à des mesures et programmes sociaux, ils ont souvent développé des partenariats avec des gouvernements locaux afin d'assurer la viabilité à long terme du projet.

Génération III : les
Monnaies Locales
Complémentaires (MLC)

La *troisième génération (G3)* des monnaies locales commence à se développer à la fin des années 1990, avec l'émergence des dispositifs emblématiques comme *RegioGeld*, en Allemagne, et *Banco Palmas* à Fortaleza, au Brésil. Destinés à stimuler l'économie locale sur un territoire spécifique, les dispositifs de cette génération constituent la famille des monnaies locales complémentaires (MLC). Les MLC se distinguent des dispositifs précédents par le fait qu'elles sont liées à la monnaie nationale par des taux de changes fixes et des règles de convertibilité. Les montants en circulation correspondent à des réserves en monnaie nationale et sont déposées sur des comptes en banque.

Génération IV : les projets
complexes

Enfin, au courant des années 2000, émergent les modèles de *quatrième génération (G4)* avec des dispositifs construits sur la base de projets complexes (multi-acteurs et multi-objectifs) dans lesquels le gouvernement local joue un rôle

¹ *Ithaca Hour* est une monnaie locale utilisée à Ithaca dans l'Etat de New York. Cette monnaie représente le plus ancien et le plus large des dispositifs américains encore en circulation. Un *Ithaca Hour* est évalué à 10\$ et peut être utilisé pour rémunérer une heure de travail. Bien que *Ithaca Hour* continue d'exister, il est tombé en désuétude ces dernières années. Depuis 2011, le nombre d'entreprises acceptant la monnaie a progressivement diminué (Wolman, 2013).

majeur. Ils combinent désormais plusieurs objectifs (économiques, sociaux, culturels, etc.) et se focalisent davantage sur les questions environnementales.

Par exemple, expérimenté dans la ville de Rotterdam entre 2002 et 2003, le système NU (« maintenant » en néerlandais) visait à induire un comportement écologiquement responsable à travers la distribution de la monnaie électronique (carte à puce) en lien avec de tels comportements : la consommation de produits locaux et bio, le commerce équitable, le recyclage de déchets, etc. (von Sambeek and Kampers, 2004). Initié par la mairie de la ville, ce projet complexe a été soutenu par divers partenaires institutionnels tels que la province de Hollande du Sud, du programme européen LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement), la banque coopérative Rabobank et l'agence de développement Stichting Points (Fare, 2016).

*Environ 300 MLCs
connues dans le monde*

On compte aujourd'hui environ 300 monnaies locales complémentaires de troisième et quatrième générations dans le monde (Blanc, 2011 ; 2016). En France, ce type de monnaie connaît une forte dynamique avec une vingtaine d'expériences lancées entre 2010 et 2015 et au moins autant en cours de création ou en projet début 2015. En Allemagne il y a eu une forte impulsion dans les années 2000. Connue sous le nom de mouvement *RegioGeld*, ces initiatives cherchaient avant tout à développer la participation active des citoyens au niveau régional par le biais d'une réappropriation de la monnaie (Blanc et Fare, 2010). Au bout de quelques années, une bonne partie de ces monnaies locales ont disparu sauf quelques cas emblématiques, dont le plus connu est le *Chiemgauer* en Bavière (Ibid.).

*Un nombre croissant
d'initiatives*

La majorité d'études dans le domaine des monnaies complémentaires constatent que le mouvement de mise en route de nouvelles expériences et initiatives de MLC à travers le globe est en croissance constante, bien qu'il soit impossible de rapporter précisément leur nombre exact, leur degré de diversité, ainsi que l'échelle de circulation (Alves and Santos, 2018).

*Vers des MLC
numériques?*

Actuellement, portée par la vague de la transition numérique, une nouvelle génération de MLC est en train de se développer, à travers de nouvelles innovations monétaires en combinant les modèles réussis des générations précédentes avec des modèles émergents des systèmes monétaires cryptographiques basés sur la technologie blockchain. La monnaie *léman* s'inscrit dans cette évolution (voir partie 2). Toutefois, on manque encore de recul pour véritablement appréhender les enjeux et concevoir les caractéristiques d'une possible nouvelle génération de MLC cryptographique.

1.1 Caractéristiques des MLC de G3 et G4

*Les MLC de G3 adaptées
aux projets territoriaux*

Diverses formes de MLC se développent et co-existent dans de nombreux pays. Elles remplissent différentes missions à différentes échelles selon les objectifs, les modèles économiques et les moyens à disposition. Dans cette étude, on s'intéresse principalement à des MLC de G3 et G4 afin de rester au plus près des questions soulevées par le Postulat.

Comparativement aux monnaies associatives de G1 et G2, les MLC de G3 et G4 reposent davantage sur des relations de partenariat avec le monde socio-économique local. Elles visent une localisation des actes de consommation quotidienne de la population et reposent donc sur l'acceptation de la monnaie locale par le plus grand nombre de prestataires professionnels (entreprises et commerces).

*La motivation première :
promouvoir des valeurs à
portée générale*

Leur création est en principe motivée par la promotion de valeurs sociales à portée générale. Par exemple, les différentes MLC issues du mouvement SOL² s'organisent en réseau informel (Blanc, 2016) et promeuvent un Manifeste fondé sur quatre objectifs fondamentaux:

- (1) Renforcer le lien social à travers les échanges locaux ;
- (2) Favoriser en priorité la consommation locale par des circuits courts de proximité et de qualité ;
- (3) Favoriser l'initiative, l'autonomie et la responsabilité entrepreneuriale ;
- (4) Refuser la spéculation.

Ces objectifs s'inscrivent dans une vision « transformatrice pour assurer une transition vers un mode de vie juste et soutenable »³.

*Une convertibilité avec la
monnaie nationale et
certains "bonus à l'entrée"*

En termes de principes de fonctionnement, les monnaies de G3 et G4 sont à parité avec la monnaie nationale et peuvent être re-converties sous certaines conditions. L'entrée par conversion est parfois favorisée par un taux bonifié ou par une « valeur ajoutée sociale ». Par exemple, dans le cas du *chiemgauer*, la conversion se fait en parité avec l'euro, c'est-à-dire que 100 € = 100 *chiemgauer*. Sur ces 100€, 3% sont directement reversés à une association locale choisie par le consommateur.

Le prochain chapitre est consacré à quatre cas emblématiques de MLC : le *chiemgauer* en Bavière, la *Bristol pound* à Bristol, l'*eusko* au Pays Basque français et le *léman* dans la région franco-suisse du Lac Léman. Il met en évidence certaines

² Le projet SOL en France, mis en œuvre en 2007, est un exemple d'un dispositif 'top-down' réalisé en partenariat par une banque coopérative, des compagnies d'assurances mutualistes, le groupe Chèque Déjeuner, des régions françaises et avec le soutien du Fonds social européen (programme Equal). Ayant une architecture très complexe, il combine des cartes de fidélités pour la consommation durable, un système de bonus pour des actions bénévoles proches de la 1ère et 2ème générations et un modèle économique de redistribution (subvention).

³Manifeste des MLCC en France : http://monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net/wp-content/uploads/2013/06/MANIFESTE-Des-MLCC-Gonfreville_17.04.17.pdf

conditions de réussite essentielles ainsi que les difficultés et les obstacles rencontrés dans la mise en place de telles MLCs.

2 Quatre MLC européennes sous la loupe

chiemgauer, bristol pound, eusko et léman: des expériences documentées riches en apprentissages

Le *chiemgauer* et la *Bristol pound* sont parmi les MLC les plus connues internationalement en raison notamment de leur développement à relativement large échelle. L'*eusko*, est également un cas remarquable puisqu'il a progressé depuis sa création en 2013 pour devenir fin 2018 la monnaie locale la plus importante d'Europe⁴. En plus d'être un cas suisse de référence, le *léman* se présente comme pionnier en matière de MLC transfrontalière et d'utilisation des technologies *blockchain*.

Ces différents cas ont fait l'objet d'évaluations académiques (North, 2014 ; Schroeder, 2015 ; Blanc et Fare, 2018 ; Place et al., 2018) et d'ateliers participatifs par les parties prenantes (Bristol Pound Roundtable, 2018). Ces évaluations ont permis d'identifier les principaux résultats obtenus ainsi que les obstacles rencontrés et les stratégies d'amélioration souhaitées.

Situées dans des contextes socio-économiques différents, ces quatre MLCs se prêtent bien à une analyse comparative, tant pour souligner les points communs que les divergences.

Le tableau 1 présente les principaux éléments relatifs à ces MLC en 2017 et 2018. On remarque tout d'abord que les montants en circulation sont à la fois très faibles et comparables, entre 150'000 € pour le léman et 1'000'000 € pour l'eusko. Ils ne représentent qu'une infime fraction des moyens de paiement à disposition de la population. On peut dire la même chose du nombre d'adhérents, que ce soit des particuliers ou des professionnels.

⁴ Devant le *chiemgauer* et le *Bristol Pound*, avec 1 mio d'eusko en circulation en novembre 2018.

Tableau 1 : Comparaison entre quatre MLC européennes

	CHIEMGAUER (en 2017)	BRISTOL POUND (oct 2017)	EUSKO (oct 2018)	LEMAN (oct 2017)
<u>Pays</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Royaume-Uni</u>	<u>France</u>	<u>Suisse et France</u>
<u>Région</u>	<u>Chiemgau en Bavière</u>	<u>Ville de Bristol et Ex-comté d'Avon</u>	<u>Pays basque français</u>	<u>Bassin lémanique</u>
<u>Lancement</u>	<u>2003</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2015</u>
<u>Montant en circulation</u>	<u>800 000 €</u>	<u>700 000 £</u>	<u>1 000 000 € (600k numériques et 400k papier)</u>	<u>150 000 € / CHF</u>
<u>Adhérents particuliers</u>	<u>3426</u>	<u>1433</u>	<u>3000</u>	<u>1800</u>
<u>Prestataires professionnels</u>	<u>780</u>	<u>832</u>	<u>650</u>	<u>450</u>
<u>Population totale</u>	<u>280 000</u>	<u>environ 2 mio</u>	<u>200 000</u>	<u>< 1 mio (Bassin Lémanique en Suisse et en France)</u>

Source : Données mises à disposition par les associations gérant les MLC

2.1 Des objectifs similaires, des stratégies variables

Partout, les considérations régionalistes sont centrales

Il est intéressant de constater que les **objectifs de ces MLCs, nées dans des contextes très différents, sont très semblables**. Ils tournent autour de trois éléments principaux.

- (1) La relocalisation des circuits économiques ;
- (2) L'encouragement des pratiques écologiques et socialement responsables ;
- (3) Le renforcement de la solidarité et du lien social de proximité.

Partout, les considérations régionalistes sont centrales. Il s'agit de dynamiser les échanges économiques de proximité. La proximité est également associée à des pratiques plus écologiques et à du lien social empreint de solidarité. **Toutefois, ces éléments communs donnent lieu à des mises en œuvre variables.**

Bristol pound: soutenir les entreprises locales; des résultats satisfaisants d'ordre symbolique

En Angleterre, la monnaie locale de la ville de Bristol (*Bristol pound £B*) a été lancée en 2012 dans le cadre d'une collaboration entre la société à but non lucratif la Bristol pound Community Interest Company (£BIC) et la banque coopérative locale Bristol Credit Union (BCU). Le fait d'être soutenu et administré par deux institutions publiques en même temps, fait de ce dispositif de monnaie locale complémentaire un cas particulier et, même, unique (Marshall and O'Neill, 2018).

La motivation principale était de soutenir les entrepreneurs locaux en encourageant et en facilitant la relocalisation des circuits économiques (production et consommation) à travers un tissu de PME diversifié et solide (Johnson and Harvey-Wilson, 2017). Selon les chiffres fournis par le dispositif lui-même, il y avait 300 000 £B en circulation en 2017-2018, avec le réseau d'environ 850 entreprises et 1500 utilisateurs individuels.

Toutefois, les effets considérés comme satisfaisants par le comité du dispositif sont principalement d'ordre symbolique. Concrètement, le chiffre d'affaires moyen en £B d'entreprises-membres représente moins de 2% du chiffre d'affaires total, tandis que le nombre de comptes individuels et professionnels ensemble ne dépasse pas 0,4% de la population de Bristol et 0.2% de la zone globale de la circulation du £B. Environ £B 700 000 sont en circulation à travers la ville de Bristol et l'Ex-compté d'Avon, ce qui représente 0.007% du PIB de Bristol estimé à £ 10 milliards (Marshall et O'Neill, 2018).

eusko: préserver un patrimoine culturel en même temps que l'économie locale;

Le cas de l'**eusko**, la monnaie locale du Pays Basque (France), se distingue en faisant valoir l'objectif « non-économique » de sauvegarder la langue basque, menacée de disparition⁵, au même niveau d'importance que la volonté de stimuler l'économie de proximité. D'après différents rapports académiques et dans les médias, cette proposition de valeur a joué un rôle essentiel dans la promotion et la légitimation du dispositif en touchant la fibre identitaire et culturelle du peuple basque.

Défendre la langue basque pour adhérer au réseau

Afin de mettre en pratique cet objectif, les fondateurs du dispositif ont introduit un système de défis. Plus concrètement, les entreprises locales souhaitant adhérer au réseau d'utilisateurs de l'eusko sont incitées à relever le défi pour l'euskara (la langue basque). Ce défi peut être relevé de deux manières : en proposant un affichage bilingue à destination des clients, ou bien en assurant à l'oral un accueil des clients en langue basque⁶. Actuellement, plus de 300 entreprises et associations se sont engagées dans la mise en place d'un affichage bilingue, avec le soutien de l'Office public de la langue basque.

2.2 Lancement et développement d'une MLC

Un travail préparatoire très important

Une deuxième caractéristique commune concerne **le lancement et le développement du projet**. Une MLC requiert un important travail de préparation, tant en termes de promotion et de légitimation de l'initiative auprès de la population (définition des objectifs, propositions de valeur et prévision/estimation de l'impact pour le développement territorial) que pour le fonctionnement concret (constitution d'équipes, formation de partenariats, organisation de l'émission de la monnaie, du change, organisation de l'adhésion des membres, etc.).

L'avant-lancement est aussi important que le lancement

Le rôle de cette phase de l'avant-lancement est de faire connaître le projet au plus grand nombre de personnes afin de susciter l'intérêt pour le dispositif, pour répondre aux questions, présenter et mettre en consultation son mode de

⁵ <http://www.euskalmoneta.org/7-bonnes-raisons/>

⁶ Si nécessaire, un cours d'initiation de 20h est proposé par l'association Euskal Moneta, ainsi que les traductions peuvent être réalisées par les bénévoles de l'association.

fonctionnement, recueillir des avis et des propositions pour favoriser une meilleure appropriation.

eusko: deux ans de préparation logistique et stratégique, de sensibilisation et de professionnalisation

En France, l'*eusko* a été mis en circulation en janvier 2013 après deux ans de travail de préparation intense accompli par une douzaine de bénévoles (militants écologistes et défenseurs de la langue basque). Concrètement, ce groupe-moteur de l'Association Euskal Moneta (créée en 2011) a réalisé un minutieux travail de préparation en se formant à la gestion de MLC dans le cadre de visites d'information et de brefs stages au sein de quelques dispositifs significatifs en France (ex. Sol Violette à Toulouse) et en Allemagne (chiemgauer). Ensuite, un travail de « socialisation » du projet a été entrepris à travers l'organisation d'une vingtaine de séances de présentation et d'information sur tout le Pays Basque. Le but de ces réunions était de présenter l'avant-projet à des centaines de personnes (habitants, commerçants, chefs d'entreprises, militants associatifs, etc.) et de l'amender /l'améliorer en fonction des retours et des propositions.

Par exemple, c'est suite à ces rencontres qu'il a été décidé de lancer l'*eusko* sans fonte⁷ car cet outil d'encouragement à la circulation était clairement perçu comme un frein à l'appropriation du projet par les utilisateurs potentiels. Enfin, dans les derniers mois précédant le lancement, un appel « aux bonnes volontés » a permis de mobiliser une quarantaine de nouveaux bénévoles qui ont assuré l'émission des coupons-billets, le maintien de l'infrastructure informatique, ainsi que le travail de communication, de recrutement d'utilisateurs et de traduction en langue basque⁸.

Bristol pound : un dialogue intense avec toutes les parties prenantes

Dans la ville de Bristol, l'idée de créer une monnaie locale complémentaire est née suite à la crise financière de 2008. Au départ, le projet était porté par un groupe-moteur de cinq personnes engagées qui se sont beaucoup inspirées du *Totnes Pound*⁹ (lancé en 2007), un des pionniers du mouvement britannique « Villes en Transitions ».

En amont du lancement du projet, les initiateurs ont réalisé un important travail de préparation, de réflexion et de promotion en trois étapes :

- (1) Approcher les entreprises locales et les interroger sur leur intérêt pour le projet (150 avis positifs);
- (2) Réaliser des présentations publiques pour promouvoir le projet et récolter des intentions de participations de la population ;
- (3) Rencontrer les élus locaux pour leur présenter les résultats de l'étude et le projet. Le groupe du projet a ensuite demandé un soutien concret de la part de la municipalité.

⁷ Le système de « fonte » fait partie intégrante du dispositif de chiemgauer. Ainsi au début de chaque trimestre, chaque billet doit recevoir un timbre pour que la monnaie reste valable. Autrement dit, les billets ont une date de péremption. Le prix du timbre que l'on peut acheter dans les bureaux de change équivaut à 2 % de la valeur du bon.

⁸ www.euskalmoneta.org

⁹ <https://www.totnespound.org/history>

Bristol pound : des taxes perçues en monnaie locale Dès le lancement officiel en 2012, le Conseil Municipal s'est engagé dans le soutien du dispositif en acceptant de percevoir des taxes professionnelles des entreprises adhérentes en £B¹⁰. Toutefois, n'ayant pas assez de débouchés pour dépenser/remettre en circulation les £B perçus des entreprises, l'institution publique était amenée à recourir à la reconversion des recettes fiscales en Livres Sterling.

eusko : une volonté de boucler un circuit local d'achats et de dépenses publiques en monnaie locale Le dispositif de l'eusko est allé plus loin dans l'engagement du partenaire public, la mairie de la Ville de Bayonne. Il a été pensé dans le sens du bouclage de circuits locaux à travers un schéma dynamique d'acceptation (salaires, indemnités) et de dépenses (subventions, factures des prestataires) en monnaie locale.

Gain de cause juridique pour effectuer des paiements publics en eusko La volonté de la municipalité de Bayonne de remettre la monnaie locale en circulation, à travers des indemnités aux élus, des factures des fournisseurs/prestataires et des subventions, a fait l'objet d'une procédure judiciaire initiée par la sous-préfecture de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) contre la mairie de la ville. En juin 2018, le Tribunal administratif de Pau a donné raison à la mairie (contre l'Etat central) en autorisant d'effectuer des paiements en eusko selon des modalités requises¹¹.

Chiemgauer et léman: un lancement et un développement fondés sur un engagement bénévole décisif ... L'expérience de la monnaie *chiemgauer* est différente des autres, dans le sens où elle a réussi à se développer et à s'imposer dans une démarche 'bottom-up', grâce à un environnement très favorable en termes d'engagement bénévole à moyen-long terme (Schroeder, 2015). En effet, son fondateur, Christian Gelleri, était prêt à travailler à plein temps pour un très petit salaire. Il a été soutenu par une équipe de bénévoles enthousiastes et motivés, dont certains étaient très qualifiés.

... et sur un engouement populaire et médiatique fort. Par ailleurs, le fait que *chiemgauer* avait lancé un « mouvement populaire » et avait reçu une grande attention des médias allemands et internationaux, aurait renforcé la motivation des bénévoles et a facilité l'obtention du soutien de la part d'autres institutions publiques et para-publiques (Ibid.) Dans la même veine, l'effet amplificateur des médias est mis à profit par d'autres dispositifs. Par exemple, le *léman* a invité le réalisateur du film « Demain » à une des séances de présentation du projet.

¹⁰ Interview avec le directeur du Bristol Pound, Ciaran Mundy, réalisée en 2015 par l'équipe de la Gonette (Lyon) lors de la préparation du lancement du dispositif et <http://www.lagonette.org/le-bristol-pound-monnaie-locale-la-plus-importante-dangleterre/>

¹¹ Selon la décision judiciaire, la Ville ne paiera pas directement ses dépenses en eusko, mais les fera régler en euros à l'association Euskal Moneta. Cette dernière créditera ensuite d'un montant équivalent le compte eusko de l'entreprise, de l'association ou de l' élu-e...Le terme « paiement en eusko » a donc été évité dans le texte de la convention, ce qui a permis à la Préfecture de donner son aval au dispositif proposé (<http://www.euskalmoneta.org/paiements-en-eusko-par-la-ville-de-bayonne-appel-des-elus/>).

2.3 Constitution et gestion d'un fond de réserve

Respecter les réglementations en vigueur

Un troisième enjeu commun pour ces MLCs réside dans **la constitution et la gestion du fond de réserve**. En accord avec la réglementation financière en vigueur¹², l'émission d'une MLC doit être garantie par la constitution d'un fonds de réserve en monnaie nationale qui est équivalent au montant de la monnaie locale en circulation. Déposés sur des comptes bancaires des associations qui gèrent les MLCs respectives, ces fonds peuvent être utilisés pour soutenir financièrement (crédit ou capital d'investissement) des entreprises locales qui correspondent aux critères allant dans le sens des objectifs du dispositif.

Différentes manières de constituer et gérer le fond réserve

Dans le cas du *léman*, le fond de réserve est placé auprès de la Banque Alternative Suisse (BAS), qui parraine la monnaie complémentaire et la garantit. La BAS procède à des investissements à partir de ce fonds selon les valeurs qui sont en ligne avec la charte de l'association Monnaie Léman. Au Pays Basque, tous les euros récoltés par le change en eusko sont conservés dans un fond de réserve et placés auprès d'une institution financière solidaire et éthique. Par ailleurs, une convention de partenariat entre l'association Euskal Moneta et la société de capital-risque Herrikoa¹³ a permis de créer un fonds d'investissement Eusko-Herrikoa « pour le financement de projets structurants au Pays Basque en phase avec les objectifs de l'eusko »¹⁴.

2.4 Ressources humaines et modèles de revenus

Les moyens humains pour gérer et animer le dispositif à long terme sont cruciaux

Les coûts de fonctionnement de ces monnaies peuvent être très différents. Ils varient en fonction notamment de la taille, des ressources et des supports monétaires utilisés (papier et/ou numérique). Toutefois, l'élément déterminant, celui de la **disponibilité de moyens humains**, constitue la principale limite. Ce sont la gestion et l'animation du dispositif (bénévole ou salarié) qui nécessitent le plus de ressources (Blanc et Fare, 2014) et la pérennisation du dispositif en dépend. On pourrait penser qu'une fois lancée, une MLC se maintient par elle-même. Les expériences menées ont montré qu'il n'en est rien.

Chiemgauer : un fonctionnement financé par des cotisations, par des taxes à la reconversion et, pour

Dans le cas de *chiemgauer*, environ 40% des ressources financières (ou du budget) proviennent essentiellement de la perception de diverses taxes (*fonte*¹⁵, reconversion en euros) et des cotisations des membres (uniquement les entreprises). Concrètement, 2% sont prélevés à chaque reconversion par une entreprise, ainsi que 2% de *fonte* tous les trois mois. Concernant les activités de

¹² En Suisse, l'article 99 de la Constitution fédérale précise que l'émission de la monnaie relève de la Confédération. Dans le cas de la mise en circulation de *lémans*, les transactions en cette monnaie ne sont pas considérées comme une émission monétaire, puisqu'elles ne créent pas de masse monétaire supplémentaire. En effet, l'équivalent des *lémans* en circulation est déposé auprès de la Banque Alternative Suisse (BAS) à Bâle, qui parraine la monnaie complémentaire et la garantit.

¹³ Herrikoa est un fond d'investissement basque majoritairement financé par plus de 4000 citoyens et par des collectivités locales. Ce fond sert à investir dans des PME locales ayant une dimension sociale et/ou solidaire.

¹⁴ www.euskalmoneta.org

¹⁵ Le principe de « fonte » se réfère à une monnaie fondante qui perd de sa valeur dans le temps ce qui empêche la thésaurisation.

moitié, par des
rémunérations publiques

la version électronique (lancée en 2006), un prélèvement de 5% est effectué sur chaque transaction vers un compte non-chiemgauer, car cette transaction équivaut à une reconversion en euros. Sans subventions publiques directes, la coopérative qui gère la monnaie est rémunérée par l'Etat allemand pour la prise en charge de l'octroi et du suivi de microcrédits dont les fonds proviennent d'un fonds d'Etat. Cette source de financement représente la moitié de leur budget de fonctionnement¹⁶.

Bristol pound : un
fonctionnement financé
par des taxes sur les
transactions électroniques

Le modèle de revenu de Bristol pound se base sur les taxes des transactions électroniques (2% de taxe pour les paiements mobiles (plafonné à 0,95 sterling) et 1% pour les virements B2B). Le dispositif ne perçoit pas de cotisation des membres ni de frais d'adhésion. C'est le partenaire bancaire du dispositif, le Bristol Credit Union (BCU) qui est en charge de la gestion de la monnaie électronique. A ce titre le BCU perçoit les frais de transaction et facture la gestion des comptes à la Bristol pound. La différence entre les coûts de gestion et les coûts de transaction est ensuite reversée à l'association du BP CIC.

eusko : un fonctionnement
financé à 40% par des
subventions publiques

L'eusko bénéficie de subventions publiques provenant de la région Aquitaine, du Conseil Général, de communes, de l'Agglomération du Pays Basque ainsi que de l'office Public de la langue basque pour un montant total de 65 000 € soit 40 % de son budget total en 2013 (Blanc et Fare, 2014).

léman : revenus axés sur
les cotisations des
membres et le
développement du réseau

Du point de vue de son modèle d'affaires et de son statut légal, le dispositif du léman est géré par deux associations centrales : Monnaie Léman en Suisse et Monnaie Léman en France. Actuellement, les revenus sont générés principalement la commission de 1% perçue sur les transactions, ainsi que par la cotisation annuelle facultative de CHF 50 pour les privés et la cotisation annuelle obligatoire pour les entreprises¹⁷. Suivant la stratégie de pérennisation budgétaire du dispositif, la cotisation annuelle des membres individuels et professionnels est sensée devenir la première source de revenu de ces deux associations en charge de la communication, de la formation, de la promotion et du développement du réseau (Place et al., 2018). La réussite de ce *business plan* va donc fortement dépendre de la capacité du dispositif à développer un réseau d'utilisateurs et de prestataires dynamiques, motivés et engagés.

Pour se procurer des lémans, les utilisateurs doivent échanger un montant équivalent en francs suisses ou en euros¹⁸, selon le cours du jour CHF/EUR (CHF 100 = LEM 100 = EUR 100). La reconversion des lémans en CHF ou en EUR est taxée par une commission de 3%.

¹⁶ Compte rendu de la visite de délégation de l'Association pour la création d'une Monnaie locale Basque, Ecologique et Solidaire (Ambes) chez chiemgauer en Bavière du 25 au 28 janvier 2012.

¹⁷ Pour les entreprises, le montant de la cotisation varie de CHF 75 à CHF 800 par année, en fonction de leur structure juridique et de la taille (Place et al., 2018).

¹⁸ C'est le franc suisse qui a été retenu comme valeur de référence.

2.5 Papier ou numérique ? Un dilemme pas entièrement tranché

Le numérique est moins coûteux et facilite la rapidité et de plus grands volumes de transactions

La question du **choix de la forme papier et/ou numérique** pour une MLC n'est pas encore entièrement tranchée et fait l'objet de discussions dans les milieux associatifs, politiques et académiques (Peña et al., 2018 ; Diniz et al., 2018). Tout d'abord, les moyens de paiement numériques représentent des avantages en termes de réduction des coûts et d'augmentation de la rapidité et des volumes de transactions (Diniz et al., 2018 ; Stewart et al., 2017). En outre, la circulation numérique offre des avantages du point de vue de la traçabilité et de l'exactitude de données nécessaires pour l'évaluation et le suivi d'un dispositif. Cependant, certaines études ont constaté que la numérisation d'une monnaie locale peut représenter un frein au renforcement des liens sociaux, ce qui va à l'encontre des objectifs de cohésion sociale poursuivis par ces dispositifs (Diniz et al., 2018).

Le papier bouleverse moins les usages et est un objet symbolique visible incarnant les valeurs de la MLC

De l'autre côté, selon Blanc et Fare (2018), le papier, dont la circulation est plus difficile à suivre, garde l'avantage d'être directement intégrable dans les représentations et pratiques monétaires des utilisateurs, car il ne bouleverse pas les usages. Le support papier comporte également des éléments visuels et symboliques permettant de montrer et de communiquer les valeurs fondamentales de la MLC.

eusko et léman : une mise en circulation lors des festivals Alternatiba pour symboliser et promouvoir des valeurs communes

Par exemples, les premiers *euskos* et *lémans* ont été mis en circulation dans le cadre de festivals Alternatiba¹⁹ faisant la promotion d'initiatives locales pour le climat sous la forme de villages éphémères dans différents lieux d'Europe. L'*eusko* a été la monnaie officielle du village organisé au Pays Basque en 2013 qui a rassemblé 12 000 participants. Le but était de familiariser les résidents et les futurs prestataires avec la nouvelle monnaie et la faire connaître au large public. L'introduction des *lémans* au village transfrontalier de Genève en 2015, a permis d'établir un lien symbolique entre les valeurs environnementales promues par la manifestation et celles de la monnaie léman²⁰.

On adopte d'abord le papier, on utilise ensuite le numérique

Finalement, tout en tirant profit de l'effet symbolique des coupons-billets, tous ces dispositifs ont cherché à introduire rapidement la version numérique (efficace et facile à utiliser !), pour les paiements et le crédit mutuel, afin de '*booster*' la circulation et augmenter la masse d'utilisateurs.

Eusko : un système de paiement par carte financé par crowdfunding

La monnaie locale basque, l'*eusko* prend le tournant du numérique en mars 2017, quatre ans après le lancement des premiers coupons-billets et sous une forte pression d'utilisateurs, selon les responsables de l'*eusko*²¹. Le système de paiement digital a été rapidement introduit en complément de la forme papier²².

¹⁹ L'initiative du premier village Alternatiba a été portée par l'association basque Bizi, qui était aussi à l'origine de la mise en œuvre de l'Eusko (*La Revue Durable*, N°60, Hiver-Printemps 2017-2018)

²⁰ « Découvrez le léman, la nouvelle monnaie locale », par Eric Budry, *Tribune de Genève*, 15.09.2015

²¹ « La monnaie locale basque eusko se dématérialise », Les Echos.fr, 30.01.2017

²² Sur un million d'eusko en circulation depuis octobre 2018, 600.000 le sont en version numérique et 400.000 en billets (<http://www.euskalmoneta.org/le-projet/#collapse-1-1955>)

Pour financer le développement de l'infrastructure numérique, l'association Euskal Moneta a lancé une campagne publique de *crowdfunding* avec l'objectif de 30 000 € qui a été atteint²³. Désormais les consommateurs peuvent effectuer des virements en ligne et disposent d'une carte de paiement pour les transactions en eusko (sans commission sur les paiements) chez des commerçants équipés en terminaux.

Bristol pound : des paiements par smartphone et par virements interentreprises

Dans la même veine, en complément aux coupons billets, le **Bristol pound** a mis en place le paiement par smartphone via une nouvelle application²⁴, qui a remplacé les paiements par SMS devenus obsolètes, et les virements interentreprises via le logiciel Cyclos (comme l'eusko). Actuellement 75% de leurs transactions sont électroniques contre 25% en papier. Pour les virements virtuels BP est adossé à une banque coopérative locale, le Bristol Crédit Union (BCU). Ils n'ont cependant pas de carte de paiement à puce comme l'eusko. En partageant leur expérience avec des nouveaux projets de MLC en gestation (ex. La Gonette à Lyon), ils recommandent de mettre en place les paiements électroniques, si possible, dès le départ, car cela simplifie la gestion et permet de réaliser plus de transactions et donc faire circuler la monnaie locale²⁵.

Léman : une première MLC numérique utilisant la technologie blockchain

La même année, deux ans après le lancement des premiers **lémans** en papier, la création d'une coopérative Lemanex a permis de proposer une offre de crédit mutuel, sur l'exemple du WIR²⁶. Les entreprises-membres peuvent désormais ouvrir un compte électronique et bénéficier de lignes de crédit de fonctionnement à 0%. D'un point de vue technologique, les fonctionnalités du crédit mutuel et du paiement en monnaies « nanties » ont été réunies dans la même application (portefeuille électronique Biletujo²⁷) développée et diffusée par *ComChain* –une blockchain collaborative pour les Communs²⁸. Ces monnaies ne font pas l'objet de spéculation, à la différence du Bitcoin et de bien d'autres cryptomonnaies, car par définition, le taux est fixe par rapport à la monnaie nationale. De plus, le minage n'est pas rémunéré, car les nœuds de validation des transactions sont distribués entre les utilisateurs du réseau.

Le numérique doit encore convaincre en devenant

L'avis général sur cette question est que si l'on veut obtenir de la population un véritable engagement, l'utilisation de la version numérique d'une monnaie locale

²³ Euskokart.org

²⁴ La nouvelle application offre des possibilités suivantes aux utilisateurs du £B : s'inscrire pour £B et ouvrir un compte ; vérifier le solde et les paiements effectués via un portefeuille virtuel ; trouver de nouveaux endroits pour dépenser les £B à l'aide d'une carte interactive et une fonction de recherche (<https://play.google.com/store/apps/details?id=org.bristolpound.mobile.rm2.android>)

²⁵ <http://www.lagonette.org/le-bristol-pound-monnaie-locale-la-plus-importante-dangleterre/>

²⁶ Banque coopérative et réseau de crédit mutuel entre les PME-membres en Suisse depuis 1934 (www.wir.ch)

²⁷ Portefeuille en espéranto

²⁸ Selon Jean Rossiaud, Président de Monnaie Léman, *ComChain* est une coopérative à but non lucratif. Créée en 2017 par l'Association Monnaie Léman pour développer et diffuser la version digitale des lémans, ce système représente une blockchain open source collaborative et non spéculative (le minage n'est pas rémunéré) basée sur la technologie ethereum. Cette blockchain est ouverte, dans un esprit de collaboration et de consortium, à toutes les monnaies complémentaires qui désiraient profiter de cette technologie tout en collaborant à l'extension et à la résilience du réseau .

plus pratique et plus simple d'utilisation

doit devenir plus simple et plus pratique. Une monnaie locale numérique doit pouvoir être utilisée très facilement et sans contraintes; elle doit être bien sécurisée et soutenue/légitimée par des partenaires du dispositif publics et privés.

3 Des bilans en demi-teinte

Les MLC ne sont pas un remède miracle

Selon la conclusion d'Alves and Santos (2018) basée sur une analyse approfondie de 78 publications scientifiques consacrées aux monnaies complémentaires pour la période de 2009 à 2016, **les initiatives de MLC ne peuvent pas jouer le rôle de remède-miracle pour résoudre les défis socio-économiques et écologiques actuels**. En effet, après avoir passé en revue plusieurs expériences pour concevoir, mettre en place, gérer, financer et pérenniser les dispositifs de MLC, les chercheurs ont constaté que ces dernières se sont heurtées à des obstacles et défis multiples qui exigent bien plus que de « bonnes intentions » et un certain savoir-faire (Ibid.). Ceci est particulièrement vrai dans le cas de dispositifs qui visent des objectifs socio-économiques tels que la réduction des inégalités et du chômage, une meilleure intégration des populations vulnérables, la valorisation des activités non-monétisées et des ressources sous-utilisées, etc.

Des initiatives en augmentation mais des résultats plutôt décevants

Paradoxalement, la multiplication des MLC, d'abord en Allemagne et au Royaume Uni dans les années 2000, puis en France et en Suisse à partir de 2010, débouche, selon plusieurs études récentes, sur un bilan plutôt décevant (Blanc et Fare, 2018 ; BP Roundtable, 2018 ; Place et al., 2017 ; Peña et al., 2018 ; Dittmer, 2013). Il apparaît que la circulation des monnaies locales n'a jamais atteint un niveau tel que des transformations significatives aient été engendrées (ibid.). Les causes identifiées sont les suivantes :

- Propositions de valeur insuffisamment claires ou concrètes (3.1) ;
- Défi d'autonomie financière à moyen/long terme (3.2) ;
- Difficulté de changer les circuits en place (3.3) ;
- Freins structurels et culturels à la re-localisation (3.4) ;
- Lacunes dans l'évaluation de l'impact (3.5).

3.1 Des propositions de valeur insuffisamment claires ou concrètes

On soutient les valeurs générales de la MLC mais on peine à identifier les avantages concrets à l'utiliser au quotidien

Toutes les études s'accordent sur le fait qu'il est très difficile d'élargir le public d'utilisateurs au-delà de la première communauté composée de supporters engagés et convaincus. « Or, si l'usage de la monnaie entre entreprises (B2B) est plus rentable, c'est bien son utilisation ancrée dans le quotidien des habitants (B2C) qui nourrit le sentiment d'appartenance et permet de se réapproprier la monnaie »²⁹.

²⁹ "Les monnaies locales en quête d'un nouveau souffle", par Marie Simon, 29.12.2017 (Médiapart.fr).

Beaucoup de personnes soutiennent l'idée des monnaies locales et les valeurs qui les accompagnent. Toutefois, la mise en pratique les confronte à des difficultés d'utilisation supplémentaires par rapport à la monnaie nationale. Dès lors, ces utilisateurs se demandent pourquoi ils accepteraient ces contraintes supplémentaires. Autrement dit, le système est contraignant à court terme sans que cela soit compensé par des avantages palpables à l'échelle des utilisateurs.

La proposition de valeur doit être claire

Les initiateurs de ces dispositifs ont besoin de définir clairement leur proposition de valeur, à la fois pour les entreprises, les institutions publiques et les consommateurs individuels d'un territoire concerné. Par proposition de valeur, on entend la déclaration envers les utilisateurs potentiels d'une MLC par laquelle les initiateurs énoncent les objectifs qui devraient être atteints et le sens que ces objectifs incarnent. Les entreprises-membres ont besoin de voir que la monnaie locale leur permet d'augmenter le volume d'affaires et qu'elle leur offre des opportunités de commerce/échanges avec d'autres entreprises locales qui acceptent la monnaie. Les utilisateurs particuliers doivent aussi voir que l'utilisation de la monnaie locale permet de répondre à leurs besoins et/ou à leurs aspirations. Il est donc essentiel d'identifier ces besoins et ces aspirations en amont par l'intermédiaire d'enquêtes ciblées, de consultations, de réunions participatives, etc.

eusko: une proposition de valeur fortement axée sur la défense de l'environnement et de la culture basque

Au Pays Basque, en plus de la mission de sauvegarde de la langue régionale, l'eusko soutient le tissu local en versant un don de 3% collectés des taxes de reconversion en euros pour des associations locales (un dispositif inspiré du chiemgauer). A l'attention des entreprises, il existe un système de défis obligatoires, des actions concrètes et vérifiables pour des pratiques plus écologiques et pour l'usage de la langue basque. Les entreprises souhaitant adhérer à l'eusko doivent donc relever au moins deux « défis » en deux ans : (1) un défi pour l'environnement (utiliser trois produits locaux ou faire travailler trois membres du réseau eusko ou encore réaliser le tri des déchets dans l'entreprise ; (2) un défi pour l'euskara (la langue basque) (voir plus haut). Selon une enquête réalisée par l'association Euskal Moneta, 87% des prestataires estiment que les défis ne sont pas difficiles à mettre en place.

Léman: une proposition de valeur axée sur l'accès à des crédits mutuels et sur l'obtention d'un label certifié "responsable"

Pour le léman, l'activation et la diversification du réseau professionnel représente une priorité absolue, d'où le besoin de proposer aux entreprises une valeur attractive. Dans ce sens, la monnaie léman a mis sur pied un programme de « label », une sorte de certification basée sur des micro-audits qui vérifient et confirment que les entreprises-membres suisses et françaises se sont réellement engagées à relever les défis de la Charte qui établit des pratiques économiques socialement et écologiquement responsables. Les entreprises qui réussissent cette certification peuvent bénéficier des avantages du crédit mutuel, ainsi que des effets « label » du réseau léman. Bien que les professionnels adhérents du réseau approuvent l'idée du label et confirment l'utilité des micro-audits, les effets réels de cette démarche ne sont pas encore clairement identifiables et la

communication de l'image du « label » devrait être transmise de manière plus « intelligible » pour tout le monde (Place et al., 2018).

La technologie blockchain n'est pas en soi une proposition de valeur

En outre, selon les conclusions d'une étude réalisée par la HEG de Genève et consacrée au cas du léman, la mise en œuvre stratégique de la technologie blockchain pour le crédit mutuel et la monnaie de paiement peut attirer davantage d'entreprises et de particuliers, mais ne peut pas se substituer au besoin d'une proposition de valeur pertinente et attractive. En outre, cette technologie requiert du personnel salarié (équipe informatique et commerciale) pour activer et animer les échanges au sein du réseau (Place et al., 2018).

3.2 L'autonomie financière à moyen-long terme : un défi

Des objectifs non lucratifs mais une nécessité de générer des revenus privés

Tous les dispositifs de MLC examinés partagent la préoccupation d'avoir un financement pérenne et, dans l'idéal, d'atteindre une autonomie financière grâce à un modèle économique viable. Certaines études soulignent une contradiction entre le statut d'association à but non lucratif et la tendance à fonctionner selon le modèle de startup qui a besoin de démontrer une capacité d'atteindre à terme des performances économiques suffisantes pour pouvoir lever des financements externes (Blanc et Fare, 2018; Marshall and O'Neill, 2018; Schroeder, 2015).

Dans un projet dominé par les ressources privées marchandes³⁰, la course au financement externe implique le risque de dépendance plus fort lié à la captation de ces ressources, accompagné d'un risque d'affaiblissement des valeurs prônées pour intégrer davantage de prestataires dans le cercle des usagers (Blanc 2016; Schroeder, 2015).

Dans un projet dominé par des ressources publiques, le salariat devient possible et il y a un potentiel d'expansion plus fort, mais la dépendance engendrée par ces financements se traduit par une course aux renouvellements de ces financements et possiblement par la mise en retrait de certains éléments du projet (Blanc, 2016). En outre, en dépendant uniquement des subventions publiques, un dispositif peut perdre rapidement son potentiel d'innovation (Schroeder, 2015).

Une forte dépendance au bénévolat peut entraîner l'essoufflement du système

Dans un projet reposant fortement sur le bénévolat, et donc largement autonome par rapport aux financements privés ou publics, on observe un risque d'essoufflement car le dispositif restera de taille réduite, faute de moyens humains. Par ailleurs, l'épuisement possible du bénévolat peut conduire à mettre en retrait certains objectifs pourtant culturellement importants du projet. Par

³⁰ Les ressources marchandes propres sont des ressources obtenues des opérations monétaires des adhérents : frais de conversion, taxe sur les échanges, fonte de la monnaie, publicité pour les prestataires adhérents contre paiement, intérêts du placement du fonds de réserve, mais également dans le cadre d'activités marchandes externes telles que des activités de conseil, de formation, d'accompagnement d'autres projets de MLC ou encore de vente de lots de billets (ou coupons) à des touristes, etc.

conséquent, l'animation du dispositif risque d'être freinée, conduisant à des difficultés pour la constitution d'un réseau diversifié (Blanc et Fare, 2018).

Des financements généralement mixtes avec la volonté de diminuer la part publique sur le long terme

Bien que les quatre dispositifs de MLC présentés utilisent l'hybridation des ressources en combinant des subventions publiques et parapubliques, le travail des bénévoles et les revenus générés par les ressources marchandes (prestations rendues aux utilisateurs), la tendance se dessine à professionnaliser le projet en augmentant la part des bénéfices propres et en réduisant la dépendance aux aides publiques.

Clarifier sur le long terme les valeurs du système

Or, motivé par la recherche d'autonomie et de viabilité économique à moyen/long terme, ce modèle nécessite une expansion continue à la fois du nombre d'usagers mais aussi des transactions qu'ils réalisent. Pour parvenir à une masse suffisante et donc attirer davantage de prestataires et d'utilisateurs, le risque existe de devoir affaiblir les valeurs et de dériver vers une logique de fidélisation de la clientèle (Schroeder, 2015). Afin de gérer ces tensions, les dispositifs avec un financement externe devraient élaborer un plan budgétaire à long terme qui seraient basé sur des critères indiquant dans quelle mesure le système fonctionne en adéquation avec ses valeurs et ses objectifs (ibid.).

Vers des MLC "start-up"?

Selon Blanc et Fare (2014), une des voies à poursuivre par les MLC consiste à valoriser l'hybridation de leurs ressources en s'appuyant sur la multiplication de leurs partenariats avec des acteurs du territoire. Les conclusions d'un atelier de réflexion sur l'avenir des MLC organisé par le Bristol pound³¹ suggèrent que les MLC se dirigent davantage vers la création d'un éco-système proche d'un «incubateur de startups innovantes». Une démarche de prospection des investisseurs (non spéculatifs à long terme), leur permettraient d'explorer des idées innovantes et d'expérimenter des modèles économiques, de mettre en place une infrastructure technologique. Ceci suppose de se développer et de changer d'échelle. Pour parvenir à lever des fonds auprès d'investisseurs ou de sponsors publics et privés, il est nécessaire d'élaborer un business plan robuste, composé d'un plan financier (besoin en ressources / coûts) et d'un rapport d'impact (évaluer l'impact économique, social et écologique) (Place et al. 2018).

3.3 La difficulté de changer les circuits en place

Une MLC génère-t-elle des circuits locaux ?

La circulation d'une MLC dépend de l'étendue et de la diversité du réseau des adhérents professionnels. A partir de cela, il s'agit de construire des circuits locaux aussi longs que possible sans sortir de la monnaie locale. En effet, si à un moment donné l'un des membres du réseau accumule de la monnaie locale sans pouvoir la dépenser, il la reconvertira, faisant ainsi baisser les moyens en circulation. L'idéal est donc que la MLC entraîne une reconfiguration des circuits

³¹ Le 31 Octobre 2018, la CIC de Bristol Pound a accueilli une « table ronde » pour explorer le futur des monnaies locales avec un petit groupe composé d'experts en économie, de chercheurs universitaires et des représentants d'autres dispositifs de MLC (<https://bristolpound.org/resources/research/>)

d'approvisionnement (Marshall and O'Neill, 2018). C'est même l'effet recherché par l'introduction d'une MLC.

Bristol pound: une logique de coût et des chaînes d'approvisionnement inchangées

Or, une étude consacrée au cas de la £B (Marshall and O'Neill, 2018) a montré que les choix d'approvisionnement se basent sur nombre de facteurs sans lien direct avec la monnaie. La question du coût reste bien sûr primordiale. Bien que ça dépende du secteur et du type de produit, le coût de production locale est en général plus élevé, ou alors le produit recherché n'est pas disponible localement. Selon cette étude, l'effet du £B sur la création de circuits locaux est minime. En effet, la grande majorité des professionnels interviewés ont admis de ne pas avoir changé de fournisseurs. Si certains grossistes ont accepté les £B, c'est parce qu'ils avaient la possibilité de les utiliser pour payer leurs taxes professionnelles à la Municipalité de Bristol. Le reste est reconverti en livres sterling faute de fournisseurs en amont qui acceptent la monnaie locale. De cette manière, les chaînes d'approvisionnement restent inchangées (ibid.).

Chiemgauer: nouvelles transactions locales ou doublon de l'euro ?

Le chiemgauer serait entré depuis 2015-2016 dans une phase de ralentissement de sa circulation suite à la bonne conjoncture de l'économie allemande (Boutelet, 2018). La question de savoir dans quelle mesure cette monnaie locale emblématique entraîne réellement la création de circuits locaux, au lieu de juste remplacer l'euro dans des transactions qui auraient eu lieu de toute façon, reste encore ouverte (Dittmer, 2013 ; North, 2014).

3.4 Freins structurels et culturels à la relocalisation

L'impact marginal des dispositifs de MLC sur la localisation des circuits économiques pourrait aussi être expliqué par des obstacles institutionnels et politiques d'ordre structurel (Marshall and O'Neill, 2018). Tout d'abord, dans un contexte de libéralisation des échanges et de mobilité du capital à l'échelle internationale, il est très contraignant pour les acteurs économiques de revenir en arrière et de réorienter une partie de leurs transactions vers l'échelle locale. De plus, les règles de libre-échange et de marchés publics locaux qui ont été mises en place constituent une barrière à la création des circuits locaux. Dans un environnement très concurrentiel, il est difficile pour les producteurs locaux de renoncer à la possibilité d'importer certains produits avec un rapport qualité/prix avantageux. La troisième barrière structurelle concerne le pouvoir de résistance et de lobbying politique des grands groupes multinationaux.

Par ailleurs, la culture actuelle des consommateurs dans le sens des représentations, des habitudes et des pratiques de consommation de la plus grande partie de la population, ne va pas dans le sens d'une relocalisation à proximité des activités commerciales et productives (Marshall and O'Neill, 2018). Après la phase de lancement euphorique, la plupart des MLC éprouvent une grande difficulté à s'étendre au-delà du cercle initial des militants. Ces derniers sont souvent portés par des valeurs écologistes, régionalistes et/ou anti-

globalisation, mais ils ne parviennent pas à faire adopter durablement les MLC à un public élargi. Par conséquent, le rapport de conclusion du BP Roundtable sur l'avenir des monnaies locales met en priorité l'objectif de « behavioral change » (changement de comportement). Pour qu'un tel changement de fond puisse se déclencher, un travail de communication et d'éducation citoyenne à l'économie alternative (responsable et solidaire) avec une proposition de valeur claire serait indispensable (Bristol pound Roundtable, 2018).

Enfin, plus généralement et selon l'avis d'experts en systèmes monétaires, les mécanismes de la globalisation sont à l'heure actuelle soutenus par le cadre institutionnel et politique en place. Ce système puissant, représente de fait un frein important à toute tentative de relocalisation par l'intermédiaire des MLC. Une action politique et multi-acteurs « par le bas » avec un soutien des collectivités locales et nationales serait nécessaire pour contrer la tendance actuelle du système à la globalisation.

3.5 Lacunes dans l'évaluation de l'impact

Un impact peu et mal mesuré

Finalement, nombre de recherches académiques (Marshall and O'Neill, 2018 ; Blanc et Fare, 2017 ; Michel and Hudon, 2015 ; Place and Bindewald, 2013) et non-académiques³² constatent à l'unanimité que les méthodologies formelles de l'évaluation de l'impact des MLCs font encore défaut. En effet, seuls les indicateurs quantitatifs - se référant au nombre d'adhérents et aux montants de monnaies locales en circulation - sont utilisés pour juger du succès ou de l'échec du dispositif³³.

Tous s'accordent sur la nécessité d'élaborer une méthodologie d'évaluation combinatoire (qualitative et quantitative) tout en définissant des critères et des indicateurs (financiers et non-financiers) en lien direct avec les objectifs du dispositif. En outre, ces derniers doivent nécessairement être le résultat d'un processus de délibération participative incluant l'ensemble des parties prenantes.

Plusieurs auteurs soulignent la nécessité de réaliser des analyses longitudinales et comparatives à travers des échelles multiples, en recoupant les résultats avec différentes données socio-démographiques et économiques de la région de l'implantation du dispositif (Alves and Santos, 2018).

Evaluation interne et externe

L'évaluation de l'impact joue aussi un rôle important pour des raisons internes et externes (Schroeder, 2015). A l'interne, une évaluation objective réalisée en continu doit servir à identifier dans quelle mesure les objectifs ont été atteints afin de pouvoir adapter les stratégies et les activités pour mieux y parvenir. A l'extérieur, une évaluation formelle et transparente est nécessaire pour faciliter

³² « No small change. Evaluating the success of your community currency project », Report produced by NEF and CCIA en 2013, URL : https://b.3cdn.net/nefoundation/6e006679e8a6d649fd_3num6frei.pdf

³³ A l'exception d'un petit nombre d'études qualitatives de cas de dispositifs particuliers (ex. Bristol pound).

les levées de financement, ainsi que pour promouvoir l'intérêt et influencer l'action politique.

Traçabilité des transactions par la technologie blockchain

Enfin, l'idéal serait de capter et de suivre les transactions relatives à l'utilisation de la monnaie de manière exacte et exhaustive afin de pouvoir analyser le système et l'améliorer. Dans ce sens, les technologies numériques à registre distribué (*blockchain*) permettent de collecter une variété de données fiables sur les transactions en monnaie locale. Dans le cas de la monnaie léman, l'utilisation de la technologie *blockchain* pour les billets (QR-code) et pour le portefeuille électronique permet, d'une part, de vérifier la validité et d'avoir une traçabilité des billets, et, d'autre part, d'estimer la vitesse de la circulation (indicateur de la production de la richesse locale).

Qui est à même d'évaluer une MLC?

Le statut de l'évaluateur (instance évaluatrice) soulève une question importante de légitimité et de véracité des résultats. Dans quelle mesure les dispositifs eux-mêmes sont aptes à effectuer une évaluation objective et transparente de leurs activités ou bien si celle-ci doit être confiée à des experts externes et indépendants ? A titre d'exemple, la récente étude indépendante, réalisée par des chercheurs des Universités de Manchester et de Leeds, a remis en question l'efficacité du £B de favoriser la création des circuits locaux (Marshall and O'Neill, 2018). Cet objectif étant au cœur du dispositif, les résultats de l'étude ont été contestés par les fondateurs du £B sur le site Internet du dispositif³⁴.

³⁴ <https://bristolpound.org>

4 Synthèse et conclusion pour le Canton de Neuchâtel

4.1 MLC: quels impacts positifs et quelles incertitudes ?

Un renouveau de l'intérêt pour les circuits locaux

Le mouvement des MLCs a déclenché des débats de société autour du système économique et monétaire actuel. Les MLCs de 3ème et de 4ème générations ont créé un intérêt renouvelé pour les circuits économiques locaux. Plusieurs de ces initiatives ont aussi permis d'établir des partenariats avec des acteurs publics et des institutions financières locales et ont ainsi favorisé une mise en réseau entre différents acteurs du territoire.

Au départ, l'objectif principal d'une monnaie locale était la valorisation de ressources peu ou non utilisées et non monétisées (SELS/LETs, Time Banks). Ensuite, les MLCs ont visé davantage l'économie locale. Les circuits locaux ont été vus comme un moyen de concilier l'économie, les aspects écologiques et la solidarité locale.

Des résultats globalement décevants

Toutefois, ces objectifs n'ont pas pu être atteints, ou alors dans une infime mesure. Les expériences menées ont montré qu'il existe de nombreuses barrières à la création de circuits économiques locaux, lesquelles, par leur nature économique, politique et institutionnelle, ne peuvent guère être dépassées uniquement grâce à une MLC.

Les MLC pérennes reposent sur des conditions particulières

Les MLCs qui sont parvenues à se maintenir au-delà des premières années semblent reposer sur les éléments suivants : positionnement identitaire (ex. eusko), acceptation par la communauté, utilisation réciproque régulière, impact socio-économique concret, visible et reconnaissable (Alves and Santos, 2018). En d'autres mots, pour qu'un nouveau projet de MLC puisse perdurer sur un territoire donné, il doit impérativement :

- (1) Etre perçu comme UTILE par l'ensemble de la population et des acteurs du territoire ;
- (2) Bénéficier pleinement de CONFIANCE de ces acteurs ;
- (3) Reposer sur un modèle économique minutieusement élaboré (Ibid).

Certains auteurs suggèrent même que les MLCs devraient abandonner le statut de complémentarité afin de se positionnent davantage comme moyens d'action alternatifs dans le processus de changement des représentations sociales concernant le rôle de l'économie et de la monnaie (Thiel, 2012).

Cependant, cette constatation ne signifie pas que les objectifs de localisation ne puissent pas être atteints au moyen d'autres formes d'innovations monétaires (ex. blockchain et crypto-monnaies). Toutefois, la diffusion de nouveaux moyens de paiement (complémentaires, locaux, digitaux, crypto, etc.) ne peut que passer par une stratégie de communication et de débats publics afin, d'une part, d'identifier et de légitimer les possibles avantages de ces techniques et, d'autre part, de permettre leur appropriation et les apprentissages nécessaires (Peña et al., 2018).

La viabilité du modèle économique des MLCs représente aussi une difficulté quant à la pérennité de ces dispositifs au sein du system capitaliste de l'économie de marché (Orzi 2015). Les expériences ont montré que la grande majorité des dispositifs n'ont pas réussi à s'imposer à long terme pour les raisons de proposition de valeur insuffisante, ainsi qu'en raison de barrières structurelles politiques et institutionnelles. Dans les faits, les dispositifs de MLC de différentes générations ont été des monnaies « éphémères » créées dans des contextes particuliers comme moyen de valorisation symbolique d'un territoire. Il s'agit avant tout de favoriser une prise de conscience culturelle, identitaire, écologiste, solidaire et égalitaire, voire d'éducation citoyenne, pendant une période donnée. La plupart des MLCs ont disparu au bout de quelques années pour laisser la place à d'autres initiatives citoyennes, monétaires ou non.

Les difficultés de la transition durable

Jusqu'à présent, les MLCs, comme de nombreuses expérimentations locales menées avec des objectifs de durabilité, rencontrent des difficultés de diffusion, de pérennisation et de montée en généralité. Ce sont des difficultés actuelles qui ne sont pas propres aux MLCs mais qui caractérisent l'ensemble de la transition vers une économie plus durable. Elles posent la question des institutions du régime économique en place et de leur possible dépassement.

4.2 Quels enseignements pour le Canton de Neuchâtel

Des objectifs généraux difficiles à atteindre au moyen d'une MLC

Sur la base d'une analyse documentaire mettant en évidence l'évolution successive de différentes formes de monnaies locales ainsi que différents cas emblématiques de monnaies locales complémentaires (MLC), cette étude fait le constat qu'**il est peu probable d'atteindre les objectifs du postulat par la création d'une monnaie locale complémentaire**. Plusieurs raisons appuient ce constat:

- Le coût financier et humain nécessaire à la création, à la gestion et à la viabilisation d'une monnaie locale complémentaire apparaît dans la plupart des cas étudiés comme plus élevé que les bénéfices concrets qui en sont retirés.
- Les MLCs atteignent rarement un seuil d'autofinancement et ne parviennent pas à se déployer et se développer de manière pérenne.
- La mise en place et l'utilisation d'une MLC est le plus souvent un facteur de contrainte supplémentaire pour réaliser une transaction par rapport à la monnaie nationale.
- Les objectifs à atteindre et la manière de les atteindre au moyen d'une MLC sont difficiles à identifier et les résultats escomptés incertains.
- La mise en place d'une MLC répond le plus souvent à un engagement communautaire au nom de valeurs à portée générale (solidarité, identité régionale, développement durable) mais peine à répondre à des besoins concrets (emploi local, systèmes d'échanges locaux) qui ne sont pas déjà remplis par la monnaie nationale.

Même pour les plus importantes d'entre elles, les MLCs restent des monnaies de niche qui n'ont pas de portée majeure et décisive sur le système des transactions locales en place.

Des monnaies complémentaires pour stimuler et développer des projets

En revanche, des monnaies complémentaires pourraient être un moyen innovant de stimuler et développer certains projets collectifs dans le canton.

- Elles pourraient ajouter de l'intérêt (efficacité, flexibilité) à certaines transactions entre les producteurs/consommateurs d'un bien ou service et/ou d'une communauté (smart grid, smartpass touristique, smart factory, etc.).
- Elles pourraient être un moyen de dépenser de manière plus intéressante dans certaines actions publiques et parapubliques (soutien à la culture, à la créativité, à l'innovation, etc.).

Un dispositif facilitant la création et l'expérimentation de différentes monnaies complémentaires

Une MLC unique pour le canton ne répondrait pas aux besoins particuliers de différentes communautés d'intérêt et de projet. Il serait plus judicieux d'imaginer un dispositif permettant de créer et d'expérimenter l'usage de différentes monnaies complémentaires dédiées à des projets et/ou des communautés spécifiques.

Les principaux festivals du canton, la Quinzaine neuchâteloise, la Fête des Vendanges, la Neuchâtel Tourist Card, Microcity Pôle d'Innovation ou encore le projet de Capitale Culturelle Suisse à La Chaux-de-Fonds activent des réseaux d'échanges de biens et de prestations pour lesquels la possibilité d'une monnaie complémentaire pourrait être examinée plus en détails avec les parties prenantes.

4.3 Pertinence de "monnaies locales blockchain"

Mettre en place une cryptomonnaie n'est pas un objectif en soi

Il a été souligné à quel point une MLC qui souhaite perdurer doit viser des objectifs réalistes, qui répondent à des valeurs à contenu culturel et identitaire davantage qu'à l'idée de modifier les circuits économiques en place. La question de l'utilité d'une MLC doit être approfondie avant celle du passage à une monnaie numérique, voir à une cryptomonnaie. En effet, en tant que tels, les dispositifs de cryptomonnaies basés sur *blockchain* ne sont que des outils et non une fin en eux-mêmes.

Les cryptomonnaies-blockchain présentent certains avantages

Une fois des projets bien identifiés, les dispositifs de cryptomonnaies basés sur *blockchain* peuvent faciliter le lancement et la gestion d'une monnaie complémentaire. Ces technologies s'avèrent pertinentes à plusieurs titres :

- Plusieurs protocoles de blockchain (Bitcoin, Ethereum) sécurisés au niveau international ont fait leurs preuves. Certaines plateformes telles que Waves ou Ardor permettent de créer aisément des actifs numériques (des "tokens", ou "jetons"), pouvant devenir des monnaies d'échange au sein d'une communauté d'intérêt et de prestations.
- En plus d'être un moyen d'échange, un *token* est aussi un vecteur d'information. Il peut par exemple faire connaître les transactions et les activités des membres de la communauté.

Expérimenter à plusieurs niveaux et pour différents objectifs complémentaires

La création de différentes "monnaies locales complémentaires *blockchain*" (MLCB) pourrait se faire dans un premier temps sur une base expérimentale avec les objectifs suivants :

- Sensibiliser et familiariser la population et les entreprises aux technologies *blockchain* et à l'évolution de nouvelles technologies financières (*fintech*) ;
- Mobiliser les entreprises régionales actives dans l'écosystème des cryptomonnaies pour développer certaines solutions ad hoc, tester la fiabilité de différents systèmes et mieux identifier les usages et nouveaux services qui pourraient être développés.

*Une plateforme de service
plutôt qu'une monnaie
locale unique*

Pour favoriser et faciliter la création et l'expérimentation, il serait intéressant de mettre en place non pas une monnaie locale mais une plateforme régionale de services. En collaboration avec les entreprises du milieu blockchain et cryptomonnaies du canton, cette plateforme pourrait permettre aux acteurs régionaux d'expérimenter des monnaies complémentaires pour atteindre des objectifs particuliers. Elle aurait également pour tâche de collecter les différentes expériences et d'en faire profiter de nouveaux projets.

Références

- Alves Filipe M. and Santos Rui F. (2018), « IJCCR Publications – a literature review 2010-2016 », *International Journal of Community Currency Research* 22 (Summer), 4-15
- Blanc Jérôme et Fare Marie (2018), Les dispositifs de monnaie locales en quête de ressources : entre expérimentation et modèles socio-économiques, dans Lietaer Bernard « Créer une monnaie complémentaire : manuel à l'usage des citoyen-ne-s », *Le bord de l'eau* : 159-184
- Blanc Jérôme (2016), « Les monnaies locales : un bilan d'étape », *La Vie des idées*, 27 avril 2016. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Les-monnaies-locales-un-bilan-d-etape.html>
- Blanc Jérôme et Fare Marie (2013), « Understanding the role of governments and administrations in the implementation of community and complementary currencies », *Annals of Public and Cooperative Economics* 84 (1) : 1-20
- Blanc Jérôme (2011), « Classifying « CCs » : Community, complementary and local currencies' types and generations », *International Journal of Community Currency Research* 15 D : 4-10
- Blanc Jérôme (2011), « Contraintes et choix organisationnels dans les dispositifs de monnaies sociales », *Annals of Public and Cooperative Economics* 80(4) : 547-577
- Blanc Jérôme et Fare Marie (2010), « Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants : une évaluation », Xe Rencontres du réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire (RI-UESS) : " Elaborer un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire pour un autre modèle de société ", Juin 2010, Luxembourg, Luxembourg. <halshs-00518349>
- Boutelet Cécile (2018), « Le développement du Chiemgauer, la monnaie bavaroise, s'est tari », *Le Monde*, le 5 avril 2018, https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/04/05/le-developpement-du-chiemgauer-la-monnaie-bavaroise-s-est-tari_5281031_3234.html?xtmc=chiemgauer&xtcr=1
- « Bristol Pound Roundtable : The Future of Complementary Currencies », October 2018, *Report available at* : [https://bristolpound.org/wp-content/uploads/Bristol-Pound-Roundtable -The-Future-of-Complementary-Currencies.pdf](https://bristolpound.org/wp-content/uploads/Bristol-Pound-Roundtable-The-Future-of-Complementary-Currencies.pdf)
- Diniz Eduardo H., Siqueira Erica S., and van Heck Eric (2018), « Taxonomy of digital community currency platforms », *Information Technology for Development* (Published Online : 14 June 2018)
- [DOI: 10.1080/02681102.2018.1485005](https://doi.org/10.1080/02681102.2018.1485005)
- Dittmer Kristofer (2013), « Local currencies for purposive degrowth? A quality check of some proposals for changing money-as-usual », *Journal of Cleaner Production* 54, 3–13, <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2013.03.044>
- Fare Marie (2016), « Repenser la monnaie : Transformer les territoires, faire société », Editions Charles Léopold Mayer, Paris
- Fare Marie (2012), « Monnaies sociales comme outil du développement soutenable », Note du programme Initiative internationale pour repenser l'économie. Paris : Institut Veblen pour les réformes économiques, http://www.socioeco.org/bdf/fr/corpus_document/fiche-document-872.html

- Johnson Susan and Harvey-Wilson Helen (2017), " A realist evaluation of the Bristol Pound", Report, Centre for Development Studies, University of Bath, <https://drive.google.com/file/d/1YCTIDL9DNZerEeY5JqFbTwYk1mGN4dXf/view>
- Kennedy Margrit et Lietaer Bernard (2008), *Monnaies Régionales : de nouvelles voies vers une prospérité durable*, Paris : Editions Charles Léopold Mayer
- Marshall P. Adam and O'Neill Daniel (2018), « The Bristol Pound: A Tool for Localisation? », *Ecological Economics* 146, 273-281, <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2017.11.002>
- Michel Arnaud and Hudon Marek (2015), « Community currencies and sustainable development: A systematic review », *Ecological Economics* 116, 160-171, doi.org/10.1016/j.ecolecon.2015.04.023
- North Peter (2014), « Complementary currencies as alternative organizational forms », Chapter 12 in Parker, M. (Ed.), Cheney, G. (Ed.), Fournier, V. (Ed.), Land, C. (Ed.). (2014). *The Routledge Companion to Alternative Organization*. London: Routledge, <https://doi.org/10.4324/9780203725351>
- Peña de Carrillo Clara Inés, de la Rosa i Esteve Josep Lluís; Carrillo Peña Paulo Nicolás and Pharow Peter (2018), « Identification of barriers and solutions for adoption of social, complementary and/or virtual currencies », *International Journal of Community Currency Research* 22 (Summer) : 125-140 DOI <http://dx.doi.org/10.15133/j.ijccr.2018.020>
- Place Christophe, Calderon Antonin, Stodder James and Wallimann, Isidor (2018) « Swiss Currency Systems: Atlas, compendium and chronicle of legal aspects », *International Journal of Community Currency Research* 2018 Volume 22 (Summer) 85-104 <www.ijccr.net> ISSN 1325-9547. DOI <http://dx.doi.org/10.15133/j.ijccr.2018.018>
- Place Christophe, Calderon Antonin and Fabien, Cordeiro (2017), « Swiss impact currency: improving impactful currency systems for a sustainable economy in Switzerland », *4th International Conference on Social and Complementary Currencies Money, Consciousness and Values for Social Change: Real Experiences* (Conference paper), 10th of May 2017
- Place Christophe and Bindewald Leander (2013), « Validating and Improving the Impact of Complementary Currency Systems: impact assessment frameworks for sustainable development ». In: CCS-2013 2nd INTERNATIONAL CONFERENCE ON COMPLEMENTARY CURRENCY SYSTEMS: MULTIPLE MONIES AND DEVELOPMENT: MAKING PAYMENTS IN DEVERSE ECONOMIES. From 19th to 23rd of June 2013. The Hague. Conference proceedings. The Hague: International Institute of Social Studies of Erasmus University Rotterdam, 2013.
- Sambeek (von) Paul and Edgar Kampers (2004), « NU – Spaarpas. The sustainable incentive card scheme », Amsterdam, Stichting Points, (January 2004), URL : <http://www.qoin.com/wp-content/uploads/2015/09/Book-NU-spaarpas-UK-def1.pdf>
- Schroeder Rolf (2015), « The Financing of Complementary Currencies: Problems and Perspectives », *International Journal of Community Currency Research* 19 (D) : 106-113 www.ijccr.net ISSN 1325-9547
- Stewart Katherine, Salil Gunashekar & Catriona Manville (2017), « Digital Currency and the Future of Transacting ». Santa Monica, CA: RAND Corporation, 2017. <https://www.rand.org/pubs/perspectives/PE254>

Thiel C. (2012), «Moral Money – The action guiding Impact of Complementary Currencies : A Case Study at the Chiemgauer Regional Money », *International Journal of Community Currency Research* 16 (D), 91-96

Wolman David (2013), « The End of Money: Counterfeiters, preachers, techies, dreamers--and the coming cashless society », Ed. Da Capo Press